

Novembre 2015

Retrouvez toutes les infos sur www.vicq.fr

Rappel En Novembre, la mairie vous accueillera les **samedis 7 et 21** de 9h à 12h

Troisième Génération Vicquelotte

De retour d'un séjour à Lloret de Mar (Espagne), nous prévoyons pour les mois à venir:

- Novembre : - Journée publicitaire (infos bien-être, déjeuner, casino roulette)
 - Découverte de la Champagne (visite viticulteur, déjeuner, biscuiterie)
 - Soirée –buffet Beaujolais (à consommer avec modération)
- Décembre : - Bowling

Pour bénéficier de nos sorties, n'attendez plus, rejoignez-nous.

Pour plus d'informations, rendez-vous Salle des Associations (mardi 14h30-16h30)

Votre contact, Madame Brigitte Loth

A très bientôt

Marché de Noël à Reims

Samedi 5 décembre

Adultes 7€

Enfants (<=10 ans) 4€

CCAS Gratuit

Extérieurs 15€

Inscriptions en Mairie pour les Vicquelots les 9 et 10 novembre et pour les extérieurs le 12 novembre 2015 aux horaires d'ouverture de la mairie.

60 ANS VENEZ FÊTER NOËL AU CHALET DE L'ETANG

Mardi 15 décembre 2015

Vicquelots +60 ans : 10€ TGV +55 ans : 15€ Extérieurs (prix coûtant) :35€
Inscriptions : jeudi 12 et vendredi 13 novembre (horaires mairie)

Compte-rendu du conseil municipal du 30 Septembre 2015

- Etaient présents : JC. DULION - A. MARCANT – P. MIKULA – G. RAVEZ – C. DELOMMEZ – P. BEAL - P. DESTUR – S. GMEINDL – A. PAMELARD – T. TROYKENS - E. DUMINY (arrivé à 18h45) – A. BRONSARD.
- Le conseiller ci-après avait délégué son mandat à J.C. DULION.
- Etais absent excusé : O. PREUX – M. MORCHIPONT – M.R. LEDUC

Approbation des procès-verbaux du 16/09/2015

Chaque conseiller a reçu le procès-verbal pour lecture.

Voté à l'unanimité.

Elections du conseiller communautaire et du suppléant

En vertu de de l'arrêté préfectoral, le nouvel accord local applicable attribue à notre commune 1 siège de conseiller communautaire titulaire et 1 siège de conseiller communautaire suppléant.

Aussi, il a été convenu de procéder à l'élection du conseiller communautaire titulaire et du conseiller communautaire suppléant, selon les modalités suivantes :

- Les nouveaux conseillers communautaires sont élus parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour.
- Ces listes constituées de 2 noms sont composées spécialement pour ce scrutin sans obligation de parité ni sans que la loi ne pose la condition qu'elles doivent correspondre aux listes déposées lors du précédent renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires.
- Le conseil municipal procède au vote sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.
- Le second candidat de la liste élue devient conseiller communautaire suppléant

Vu les résultats du scrutin, il a été proclamé Madame Arlette MARCANT conseiller communautaire titulaire et Monsieur Gérard RAVEZ conseiller communautaire suppléant.

Voté à l'unanimité

Décision modificative n°4

Il est nécessaire d'effectuer des virements de compte à compte

Dépenses :

Travaux d'enrobés	14 326€
Titre annulé (concession)	25€

Recettes :

Versement FPIC	14 351€
(Compensation par Valenciennes Métropole)	

Voté à l'unanimité

Tarifs - voyage

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'organiser un voyage de fin d'année au marché de Noël à REIMS le samedi 05 décembre 2015. L'assemblée décide de fixer les tarifs comme suit :

Adultes :	7€
Enfants :	4€
CCAS :	Gratuit
Extérieurs :	15€

Voté à l'unanimité

Questions diverses / Informations

- Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention de l'association des secouristes Croix Blanches de Wallers Arenberg concernant le financement d'un défibrillateur semi-automatique. L'assemblée n'émet aucun avis.
- Madame MARCANT précise que le container La Croix Rouge au cimetière déborde. Il faut les avertir et demander un ramassage plus fréquent ou ajouter un second container.

La séance est levée à 19h00.